

# Plan de relance librairies françaises

## Bilan 2020 - 2022

De 2020 à 2022, grâce aux crédits accordés par le plan France Relance, le Centre national du livre (CNL) a piloté pour le compte du ministère de la Culture un important dispositif d'aide à la modernisation des librairies françaises pour accélérer leurs rénovations, leurs mises aux normes, leurs extensions ou leurs développements informatiques. Cette aide a permis d'attribuer plus de 10 M€ au bénéfice direct de 180 librairies, ainsi qu'au bénéfice indirect de près d'un millier de librairies, à travers les différents portails collectifs soutenus.

Cette aide aura contribué à l'amélioration des conditions de travail des libraires en magasin, du confort de la clientèle et de l'image de la librairie française en général.

### ➤ **Le premier volet : la rénovation des espaces de vente de 2020 à 2022**

Avec un taux de concours du financement public pouvant atteindre 70% du coût global de l'opération, et un plafond d'aide en subvention exceptionnel de 200 000€, l'aide à la modernisation a permis aux librairies françaises de réaliser des investissements et des rénovations nécessaires. La répartition des projets entre le CNL et les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) - qui disposaient d'une enveloppe propre de 2 M€ - s'est faite selon des seuils quantitatifs.

Au terme de **10 comités, 173 projets ont été soutenus par le CNL** pour près de **9 M€**. Les aides ont bénéficié à un large éventail de librairies de niveau d'activité variable, généralistes ou spécialisées, pour des investissements pouvant aller jusqu'à la rénovation intégrale, parmi lesquelles La Nouvelle librairie Sétoise à Sète, Nordest à Paris, Pages et Plumes à Limoges, Quartier Libre à Flers, Ryst à Cherbourg ou Super Héros à Paris. Au total, 43% des dossiers soutenus ont concerné des communes de -30 000 habitants, et 62% des projets aidés étaient des chantiers complexes impliquant des fermetures partielles ou totales des magasins.

### ➤ **Le deuxième volet : la modernisation des portails et sites de vente en ligne en 2022**

Le deuxième volet du plan de relance, mis en œuvre en mars 2022, et doté d'un budget de 1,2 M€, a visé à consolider et à amplifier l'activité de vente en ligne de livres neufs des libraires (cliqué-retiré et livraison). Dans le prolongement du rapport de l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC) sur la vente à distance remis en avril 2021, cette aide a permis d'accompagner **18 projets sur 2 comités**, pour un montant de près de **0,85M€**. Ces projets visaient à renforcer les outils existants, et à augmenter la visibilité, l'ergonomie et l'accessibilité des sites marchands et des portails. Les bénéficiaires de cette aide étaient les prestataires des librairies soit des sociétés

#### Contact presse :

Couderc Olivier

[olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr](mailto:olivier.couderc@centrenationaldulivre.fr)

01 49 54 68 66 / 06 98 83 14 59

Centre national du livre – 53, rue de Verneuil

75343 Paris Cedex 07

[www.centrenationaldulivre.fr](http://www.centrenationaldulivre.fr)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 janvier 2023

de services et d'ingénierie en informatique (SSII), des portails ou sites collectifs mutualisés, et des librairies. Le CNL a soutenu en priorité les projets les plus structurants pour la filière, et dont les développements et services bénéficient au plus grand nombre possible de librairies.

Ainsi, le portail national Canal BD ou Chez mon libraire, porté par l'association des Libraires Auvergne-Rhône-Alpes, qui comptent respectivement 133 librairies adhérentes sur toute la France et 180 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, ont obtenu cette aide dont les retombées bénéficieront à tous leurs utilisateurs.



Financé par  
l'Union européenne  
NextGenerationEU